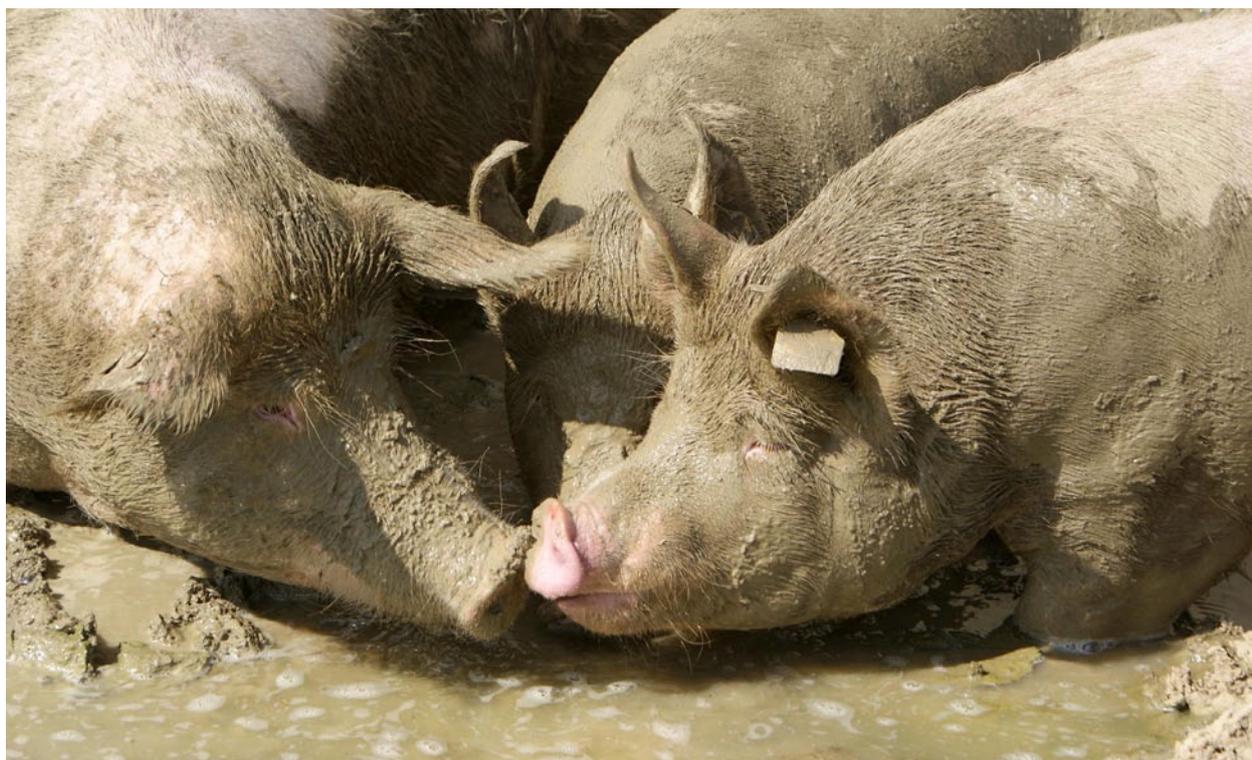


Stabulation avec souille et pâturage pour truies d'élevage



Par une chaude journée d'été, les truies profitent pleinement d'un bain de boue devant la stabulation. Elles pataugent lentement dans la mare et progressent dans la boue détrempée. Ce faisant, elles se couvrent d'une couche terreuse brun clair. Elles se secouent ensuite en faisant gicler de la terre de toutes parts puis se rendent sous le tuyau duquel de l'eau coule dans la souille. Là, les animaux tendent la tête sous le filet d'eau et jouent avec cette humide fraîcheur.



La souille, entre le pâturage et l'aire d'exercice extérieure.



D'un tuyau, de l'eau coule sur la souille.

Les truies sevrées surtout doivent prendre du bon temps

La souille en question se trouve à la ferme de Christoph Tanner à Neuwilten, près de Kreuzlingen (TG), lequel produit dans le respect des directives de Bio-Suisse depuis le 1er janvier 2011 et détient 200 truies mères. La souille est avant tout prévue pour les truies nouvellement sevrées. Ce sont essentiellement ces animaux qui doivent pouvoir se prélasser, rafraîchir leurs tétines dans les bains de boue et oublier les porcelets qu'on vient de leur ôter. Cela leur fait non seulement du bien mais s'avère en outre rentable car elles retournent en chaleurs et deviennent aisément gestantes. «Un jour de sevrage dans la souille vaut de l'or», s'enthousiasme le détenteur.

Ce qui semble si simple requiert toutefois des dispositions et de l'entretien. L'agriculteur a par exemple dû consolider l'accès à la souille depuis la stabulation vu que les animaux transportaient toujours plus de terre. Il a aussi fallu consolider le sol sous la couche de boue à l'aide d'anciens caillebotis en béton, 70 cm sous le niveau du sol environ, pour que la souille ne se creuse pas toujours plus et que les truies puissent à nouveau en sortir. Et avec le temps, l'agriculteur a dû un peu remplir et aplanir les trous en formation.



L'accès au pâturage et à la souille (à droite) est consolidé.



Les truies font la sieste sur l'aire d'exercice extérieure ombragée ou à l'étable.



Ombrage et grands ventilateurs

Tandis que les truies qui viennent d'être sevrées prennent un bain, les truies tarées sont sur l'aire d'exercice extérieure recouverte d'un filet d'ombrage ou dans la stabulation. Certes elles pourraient séjourner sur la grande prairie mais il y fait de toute évidence trop chaud aujourd'hui. Elles préfèrent se coucher à l'ombre pour faire la sieste. Lorsqu'il fait plus de 24° C à l'étable, deux grands ventilateurs s'enclenchent automatiquement et brassent l'air pour éviter que la chaleur stagne sur les boxes. «Il faut boucher les parois des boxes pour que les animaux ne soient



Un grand ventilateur brasse l'air de l'étable.

pas directement exposés aux courants d'air», explique le détenteur. Lorsqu'il fait très chaud, il gicle les truies sur le parcours extérieur. Mais il ne tient pas à installer une douche s'enclenchant à intervalles réguliers car les animaux reviendraient mouillés à l'étable et détremperaient la paille. Les truies commenceraient alors à émettre leurs déjections solides et liquides sur la place de repos, ce qui augmenterait la charge en ammoniacque à l'étable. L'agriculteur devrait alors faire plus d'efforts pour nettoyer la surface de repos qu'avec une paille sèche. «Je veux produire de la viande, que tout soit bien pour l'animal et que j'en tire aussi du plaisir! C'est un de mes principes de garde animale».



Lorsqu'il fait très chaud, les truies sont peu nombreuses au pâturage.



CH. TANNER

Par temps de pluie ou lorsque le ciel est couvert, les truies utilisent le pâturage avant tout pour brouter.

Gestion des sorties au pâturage

Le pâturage d'un hectare est subdivisé de manière que les divers groupes de truies ne se mélangent pas. Les truies y vont de préférence par temps couvert ou de pluie. «Alors, elles baissent la tête et broutent», lance Christoph Tanner pour décrire leur comportement. Pour qu'elles n'endommagent pas le tapis herbeux, il ne les laisse pas toute la journée au pâturage sinon les animaux ramollissent le sol, mais pendant quelques heures seulement, tant qu'elles „broutent“. Par temps sec, le pâturage est librement accessible de 7 h à 18 h. La nuit, l'agriculteur ne laisse pas ses animaux au pâturage pour éviter tout contact avec des sangliers.

Le paysan a semé un mélange de graminées robustes pour hippodromes et fauché voilà peu. Il faut le faire de temps à autre pour que de jeunes herbes repoussent. Il déconseille le mulching à cause des restes qui pourrissent. A observer le pâturage, on ne remarque quasiment pas que des porcs y pâturent et y fouillent volontiers. Mais rien ne dit que tout le pâturage reste aussi vert tout le temps. Le détenteur a l'intention d'y planter des arbres en bordure de champ pour faire plus d'ombre aux animaux qui s'y tiendraient davantage les journées chaudes. Il serait tout à fait possible que les truies s'y aménagent une souille avec le temps.

Détenir les truies au pâturage uniquement, comme dans la détention classique en plein air, n'est pas un souhait de l'agriculteur. «Dans mon optique, il faut une possibilité de refuge», dit-il pour défendre la combinaison stabulation / pâturage. Par temps très chaud et par grand froid, les truies se tiendraient plus volontiers à l'étable, selon lui. Même par temps de neige, les truies pouvaient aller sur le pâturage mais elles revenaient le plus souvent d'elles-mêmes à la stabulation après une demi-heure environ. Là, la surface de repos est recouverte d'une épaisse couche de paille. Il en faut 100 tonnes par an pour les animaux. La moitié de la paille répandue est mangée tandis que l'agriculteur pousse l'autre moitié avec le racleur manuel, lors des nettoyages, dans la fente pratiquée entre l'aire de repos et les caillebotis surélevés, sous lequel un évacuateur va-et-vient prend le relais.

Tout doit être en bonne harmonie

Il faut veiller à de nombreux détails pour que le système de garde fonctionne. La paille ne doit pas être infestée de champignons. Soucieux de la santé de ses animaux, l'agriculteur prend uniquement celle provenant de variétés de blé résistantes à la fusariose. Il rentre lui-même même la paille qu'il achète à des voisins pour être certain d'avoir une bonne qualité. Une autre condition importante tient à l'éducation des animaux: les porcelets doivent déjà être habitués à une surface de repos sèche et propre pour qu'ils la tiennent en bon état de propreté plus tard. Des choses en apparence anodines, par exemple la manière dont la porte s'ouvre vers le parcours extérieur, importent pour les animaux. Si celle-ci s'ouvre soudain différemment que dans l'étable à goret, les jeunes truies devront apprendre un autre mouvement de la tête.



L'animal doit être au centre.

Les grandes exploitations peuvent aussi être respectueuses des animaux

L'étable montre à l'évidence qu'une garde animale respectueuse des animaux avec pâturage est également possible sur de grandes exploitations. On l'a déjà mentionné, l'exploitation décrite respecte les directives BioSuisse exigeant pour les truies mères soit un pâturage ou une aire de souille. Et la performance des animaux a fière allure. Malgré un long allaitement de six semaines, les truies redeviennent gestantes très vite et beaucoup de porcelets peuvent être sevrés par truie. Christoph Tanner est convaincu que de grandes exploitations d'élevage porcin pourraient être respectueuses car le détenteur est le plus souvent dans la stabulation pendant toutes ses heures de travail. Il passe de nombreuses heures avec ses animaux et un contact émotionnel étroit se tisse. La détention porcine de l'exploitation de Christoph Tanner est bien acceptée par les paysans de son voisinage aussi.

Bonne clôture indispensable

Pour qu'un pâturage fonctionne, il faut le clôturer de sorte que les truies ne puissent pas en sortir et que des animaux étrangers ne puissent pas y pénétrer. Le détenteur utilise une clôture en treillis noué de 50 cm de haut où sont tendus deux fils électriques d'arrêt écartés de 10 cm à 25 cm. Le fils d'arrêt doivent empêcher que les truies déterrent le fil de fer et les pieux.

Adresse de l'exploitation ayant servi d'exemple:

Christoph Tanner, 8566 Neuwilen TG (ne souhaite pas donner son n° de téléphone)

Auteur et photos (à moins d'une autre indication):

Michael Götz, Dr. ing. agr., journaliste agricole indépendant, LBB-GmbH, Säntisstr. 2a, 9034 Eggersriet SG, tél./fax 071 877 22 29, migoetz@paus.ch, www.goetz-beratungen.ch

Editeur:

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, 4008 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, www.protection-animaux.com, sts@tierschutz.com

La présente feuille d'information et d'autres fiches de ce genre sont prêtes au téléchargement sous: www.protection-animaux.com > Publications > Animaux de rente > Infothèque.